CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E62012** **VALABLE JUSQU'AU** **27/10/2027**

ÉDITÉ LE 06/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/1982

Raison sociale : ENTREPRISE CHAPUT

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 06/04/2016

Capital : 15 245

4 LE TAILLIS
23800 COLONDANNES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GUERET B324104454

Siret : 324 104 454 00016

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 6108178

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 23027555C-7042

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 23027555C-7042

Situation fiscale et sociale : A jour au 22/07/2026

Téléphone : 05 55 89 00 85 **Fax :**

Portable : 0674971648

Responsabilité légale :
CHAPUT PAUL PRÉSIDENT

Site Internet : www.chaputconstructionbois.fr

E-mail : secretariatchaput@orange.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 930 688 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée)	8	24/09/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

06/08/2026 11:42

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E62012** **VALABLE JUSQU'AU** **27/10/2027**

ÉDITÉ LE **06/08/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/1982
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 06/04/2016
Capital : 15 245

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GUERET B324104454

Siret : **324 104 454** **00016**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 6108178

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 23027555C-7042

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 23027555C-7042

Situation fiscale et sociale : A jour au 22/07/2026

Raison sociale : **ENTREPRISE CHAPUT**

4 LE TAILLIS
23800 COLONDANNES

Téléphone : 05 55 89 00 85 **Fax :**
Portable : 0674971648

Site Internet : www.chaputconstructionbois.fr
E-mail : secretariatchaput@orange.fr

Responsabilité légale :
CHAPUT PAUL PRÉSIDENT

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	24/09/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	24/11/2021
o Fenêtres de toit	24/09/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	15/12/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	24/11/2021
o Isolation des combles perdus	15/12/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

06/08/2026 11:42

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.